

Objet : Positionnement stratégique sur le Tourisme Durable dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Présidente expose :

Les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaillent en interparc sur les thématiques du tourisme durable depuis l'année 2008. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutient cette démarche avec des financements réguliers accordés pour les stratégies touristiques et la qualification des professionnels du tourisme durable.

Durant les derniers mois, les chargés de mission tourisme et les chargés de projet interparc, les directeurs et les présidents des 7 PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur et 2 projets de Parc ont menés une réflexion globale sur le rôle des PNR dans le paysage touristique de la région, les projets menés à ce jour, la vision et les ambitions communes ainsi que sur les objectifs opérationnels pour les années à venir. Ce travail a donné naissance à une **note de positionnement stratégique sur le tourisme durable** intitulé « **Un autre tourisme s'invente dans les PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur** ».

(Note fournie en annexe)

Cette note de positionnement a pour but :

- * De se doter d'un discours commun et cohérent face aux partenaires et financeurs régionaux
- * D'exprimer les ambitions des Parcs au niveau éco-tourisme dans un paysage institutionnel en mutation
- * De formuler des objectifs opérationnels communs pour 2020 comme fil conducteur pour les différents projets interparc tourisme en cours (Chemins des Parcs, postes mutualisés...) et à venir et renouveler.

La Présidente propose de valider cette note de positionnement stratégique

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** la note de positionnement stratégique sur le Tourisme Durable dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ